Création d'une base cynotechnique

Centre pénitentiaire de Ducos Martinique

Programme fonctionnel et technique

12 août 2026
V2

Présentation des animaux

Présentation générale

Les chiens du centre sont des chiens de travail spécialisés dans la recherche et la détection de produits spécifiques.

Chaque chien est affecté à une mission particulière et est formé pour détecter un type de produit défini. Ainsi, l'un des chiens est dédié à la recherche d'armes, de munitions, de billets de banque et de stupéfiants, tandis que l'autre est spécialisé uniquement dans la détection de stupéfiants.

Lors de leurs missions, les chiens sont systématiquement accompagnés de leur conducteur. Le principe de fonctionnement repose sur une relation individuelle : un chien correspond à un conducteur attitré.
Le centre constitue à la fois leur lieu d'entraînement avec le parcours agility, leur espace de travail et leur lieu d'hébergement. D'autres lieux d'entrainement seront à l'extérieur du site.

Sécurité

La sécurité des chiens constitue un élément primordial dans la conception du centre, compte tenu de leur rôle essentiel dans les missions auxquelles ils sont affectés.

Avant qu'un chien ne soit pleinement performant et opérationnel sur le terrain, de nombreuses heures d'entraînement et de travail sont nécessaires. Au regard de l'investissement consacré à leur formation ainsi que de leur importance opérationnelle, il est indispensable de leur offrir un environnement sécurisé, limitant les risques de blessures, qu'elles soient volontaires ou accidentelles.

Dans cette optique, les aménagements devront empêcher tout franchissement des clôtures et éviter que les chiens puissent se retrouver ensemble dans un même espace, afin de garantir leur sécurité.

Il convient également de prendre en compte les capacités physiques particulières de ces chiens, qui sont des animaux entraînés et dotés d'importantes aptitudes physiques. La hauteur et la conception des clôtures devront donc être adaptées afin de prévenir tout risque de franchissement.

Confort thermique

Les chiens disposent de capacités limitées pour évacuer la chaleur : ils régulent principalement leur température corporelle par halètement et par la transpiration uniquement au niveau des coussinets.

Cette faible capacité de thermorégulation rend leur exposition aux fortes chaleurs particulièrement sensible. En tenant compte de leurs besoins physiologiques ainsi que des conditions climatiques auxquelles ils seront soumis en Martinique, la conception des boxes et des niches devra être étudiée avec attention afin de garantir un environnement frais, confortable et adapté.

L'objectif est de prévenir les risques liés aux températures élevées, notamment les coups de chaleur, et d'assurer des conditions d'hébergement favorables au bien-être des animaux.

Confort olfactif et sonore

Les chiens possèdent un odorat particulièrement développé, largement supérieur à celui de l'être humain. Cet élément doit impérativement être pris en compte dans la conception du chenil.

Dans les box, l'installation d'une ventilation générant des mouvements d'air importants devra être évitée, car elle pourrait provoquer la remise en suspension de poussières et perturber les capacités olfactives des chiens.

Par ailleurs, pendant toute la durée du chantier, une attention particulière devra être portée aux nuisances susceptibles d'altérer leur environnement, notamment les nuisances olfactives (poussières, odeurs liées aux matériaux ou aux travaux) ainsi que les nuisances sonores. Ces contraintes devront être anticipées afin de limiter toute perturbation des chiens.

Confort nocturne

Le déclenchement de la lumière nocturne peut perturber les chiens et **créer une excitation chez les chiens** dans le chenil. Le soir après le nourrissage, les chiens doivent rester dans le calme, pour éviter les retournements d'estomacs.